

de R et D qui seraient la propriété de nationaux. La firme plurinationale peut satisfaire les deux premiers désirs mais pas le dernier. Elle apporte la production dans le pays et peut apporter un flux continu de technologie. Elle peut même établir des centres de recherche capables d'ajouter au savoir généré dans le pays d'accueil. Mais elle ne procure pas au pays d'implantation la propriété et le contrôle par des nationaux des services de recherche ou de la technologie nouvelle de sorte que les centres de décision restent à l'extérieur du pays d'accueil.

C) Les gouvernements assument davantage de responsabilités dans la poursuite de la croissance économique et d'objectifs sociaux. Plusieurs d'entre eux considèrent que la planification est nécessaire à l'atteinte de ces objectifs. Le rôle que l'on accorde à l'entreprise privée est donc en train de se modifier et comme le milieu des affaires accepte la nouvelle situation de fait résultant des responsabilités accrues des gouvernements, la relation entre les deux institutions se modifie également. L'entrée de la firme plurinationale complique cette nouvelle relation et ces mêmes responsabilités rendent les gouvernements plus "nationalistes" car l'économie nationale est tout ce qu'ils peuvent contrôler. C'est peut-être la raison pour laquelle les pays qui n'ont pas de plan ont, en général, un peu mieux accueilli l'entreprise étrangère que ceux qui en ont un. Dans le but d'atteindre les divers objectifs qu'ils se sont donnés, les gouvernements ont cherché des moyens d'inciter les firmes à modifier leur comportement en ce qui concerne leurs niveaux d'investissement, leurs politiques d'emploi et de prix, leurs accroissements de production, de productivité et d'exportations, la substitution d'une production ou d'achats locaux aux importations, etc.

En somme, l'entreprise plurinationale entraîne l'apparition de nouvelles incertitudes dans le pays d'accueil et représente ainsi une menace pour